

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit KLONDIKE Moly Tac Bentone High Temp EP-2 Grease

Code du produit Moly Tac Bentone High Temp EP-2 Grease

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage normal Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant KLONDIKE Lubricants Corporation
3078 275th Street
Langley, BC V4W 3L4
Canada
info@klondikelubricants.com / www.klondikelubricants.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Information générale 1-877-293-4691
Chemtrec (aux É.-U) 1-800-424-9300
Chemtrec (International) 1-703-527-3887
Se référer au fabricant

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange Non classifié.

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.

Non classifié.

HMIS	La santé:	0	NFPA	La santé:	0
	Feu :	1		Feu :	1
	Les dangers physiques:	0		Réactivité:	0
	EPI:	C		Risques spéciaux:	--

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification CE N° 1272/2008
Residual oils (petroleum), solvant dewaxed Numéro CAS: 0064742-62-7	<90	Non Classé
1,6-Hexanediol Numéro CAS: 0000629-11-8	<3	Non Classé
Quartz Numéro CAS: 0014808-60-7	<3	Non Classé Acute Tox. 4;H332 STOT RE 2;H373

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Cas général

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et de garder confortablement respirer. Si la respiration est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si elle est inconsciente, placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau. Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau se produit, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux

En cas de contact, rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau propre et fraîche pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si présents et continuer de rincer. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler un médecin ou le centre médical d'urgence immédiatement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Utiliser du dioxyde de carbone (CO₂), produit chimique sec ou de la mousse pour éteindre les flammes.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: Peut former du CO et CO₂.

5.3. Conseils aux pompiers

Plein visage à pression positive appareil autonome de respiration (SCBA) devrait être utilisé. L'eau peut être utilisée pour refroidir et protéger les matériaux exposés. Ne pas permettre à l'eau de ruissellement et les contaminants de lutte contre l'incendie dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la substance déversée. Utiliser un équipement de protection individuelle approprié. Zone de déversement dans un espace confiné ou d'autres endroits mal ventilés ventiler. Le personnel évacués vers des zones sûres. Eloigner le personnel inutile.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'entrée dans les égouts et les voies navigables. Signaler les déversements comme requis aux autorités compétentes conformément à tous les règlements applicables

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aérer la zone et éviter de respirer les vapeurs. Prenez les mesures de protection énumérées dans la section 8. Contenir et absorber les fuites avec des matériaux non combustibles, par exemple sable, terre, vermiculite. Placer dans des récipients fermés en dehors des bâtiments et éliminer selon les réglementations en vigueur. (Voir la section 13) Clean, de préférence avec un détergent. Ne pas utiliser de solvants. Ne laissez pas les déversements dans les égouts ou les cours d'eau. Si les drains, les égouts, les ruisseaux ou les lacs sont contaminés, informer la société locale de l'eau immédiatement. Dans le cas de la contamination des rivières, des ruisseaux ou des lacs de la Environmental Protection Agency devrait également être informé. Éliminer conformément à tous les fédéral, provinciaux et locaux réglementations environnementales.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Manipulation

Éviter tout contact avec les yeux. Laver soigneusement après manipulation. Éviter de respirer la vapeur. Utiliser avec une ventilation adéquate.

Dans zone de stockage

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Tenir ce récipient et les vapeurs de l'abri de la chaleur et des flammes. Maintenir le récipient fermé et conserver toutes les marques et étiquettes originales.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir loin des agents oxydants et réducteurs. Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et aérosols de pistilage. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Pour la protection individuelle, voir le chapitre 8.

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Ne jamais ouvrir les emballages par pression.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucun scénario d'exposition disponible, se reporter aux données de la section 1.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Les limites d'exposition professionnelle suivants ont été établis.

Numéro CAS	Ingrédient	Source d'information	Valeur
0000629-11-8	1,6-Hexanediol	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
0014808-60-7	Quartz	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	0.025 mg/m ³ TWA
		NIOSH	0.05 mg/m ³ TWA (respirable)
0064742-62-7	Residual oils (petroleum), solvant dewaxed	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie

Contient de l'huile minérale. Les limites d'exposition pour les brouillards d'huile sont 5 mg / m³ OSHA PEL et 10 mg / m³ ACGIH.

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source d'information	Valeur
0000629-11-8	1,6-Hexanediol	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0014808-60-7	Quartz	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		CIRC	Groupe1: Oui; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0064742-62-7	Residual oils (petroleum), solvant dewaxed	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;

Valeurs DNEL/PNEC

Aucune donnée disponible pour le mélange.

8.2. Contrôles de l'exposition

Pas d'exigences particulières lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales d'utilisation avec une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité. Si le potentiel de projections ou de brouillard existe, porter des lunettes chimiques ou un écran facial.

Protection de la peau

Porter des gants résistants aux produits chimiques. Les gants doivent être inspectés avant chaque utilisation et rejetés si elles montrent déchirés, perforés ou des signes d'usure.

Other

Gants, combinaisons, tablier, des bottes, ou autres vêtements de protection appropriés doivent être portés pour minimiser le contact basé sur la tâche à accomplir.

Protection respiratoire

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

Risques thermiques

Aucune donnée disponible pour le mélange.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Aspect

ambre graisse de

Odeur

beurre Odeur de pétrole

Seuil olfactif	Non déterminé
pH	Non déterminé
Point de fusion / point de congélation (°C) Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	Non déterminé
Point d'éclair (°C)	300
Vitesse d'évaporation (Ether = 1) Inflammabilité (solide, gaz)	200
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non déterminé
Limite inférieure d'explosion:	Non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	Non déterminé
Tension de vapeur (Pa)	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité relative	Plus lourdes que l'air; 0.9281
Solubilité(s)	Négligeable
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Négligeable
Température d'auto-inflammation (°C)	Non déterminé
Température de dégradation (°C)	Non déterminé
Viscosité (cSt)	Non déterminé
@ 100 C @ 40 C	Non déterminé
Verser la température du point (C) Les composés organiques volatils SADT (°C)	Non mesuré Non mesuré Non déterminé néant Non déterminé

Les données ci-dessus sont les propriétés physiques et chimiques typiques qui ne constituent pas des spécifications du produit.

9.2. Autres informations

Extrait de DMSO par la méthode IP346 : Moins de 3 % en poids (composant d'huile minérale uniquement)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Matériel est généralement stable à température et pression ambiantes. **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Peut présenter une réaction exothermique avec : agents oxydants, bases alcalines fortes, acides forts. **10.4. Conditions à éviter**

Température, des étincelles et des flammes hautes

10.5. Matières incompatibles

Tenir loin des agents oxydants et réducteurs.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: Peut former du CO et CO2.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

La préparation a été évaluée en utilisant les données toxicologiques précises ci-dessous et classifiée en conséquence. Se référer à la section 2 pour les détails.

Ingrédient	Oral LD50, mg/kg	Cutané LD50, mg/kg	Inhalation Vapeurs LC50, mg/L/4hr
1,6-Hexanediol - (0000629-11-8)	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Quartz - (0014808-60-7)	500.00, Rat	Non disponible	Non disponible
Residual oils (petroleum), solvant dewaxed - (0064742-62-7)	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Classification	Catégorie	Description du danger
TOXICITÉ AIGUË - ORALE	---	Non applicable
TOXICITÉ AIGUË - CUTANÉE	---	Non applicable
TOXICITÉ AIGUË - INHALATION	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	Non applicable
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE	---	Non applicable
SENSIBILISATION CUTANÉE	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

La préparation a été examinée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE Préparations Dangereuses et n'est pas classée dangereuse pour l'environnement.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
Residual oils (petroleum), solvent dewaxed - (0064742-62-7)	Non disponible	Non disponible	Non disponible
1,6-Hexanediol - (0000629-11-8)	460.00, Leuciscus idus	500.00, Daphnia magna	2,200.00 (72 hr), Scenedesmus subspicatus
Quartz - (0014808-60-7)	Non disponible	Non disponible	Non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/

vPvB. 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Consultez fédéral, étatique et réglementations locales concernant les méthodes d'élimination, de recycler l'huile usée. Ne pas contaminer l'huile usée avec des solvants ou autres produits chimiques.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU Non applicable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport

USA Département de Transporation Étiquette Non réglementé

ADR/RID Non réglementé

IMDG Non réglementé

Sous-classe Non applicable

ICAO/IATA Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement
ADR/RID Dangereux pour l'environnement: Non - Non réglementé

IMDG Polluant marin: No - Non réglementé

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'autres informations

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

Les informations ci-dessus de transport est fourni pour aider à la classification correcte de ce produit et peut ne pas convenir à toutes les conditions d'expédition. Description de livraison peuvent varier en fonction de mode de transport, les quantités, la température de la matière, la taille du paquet, et / ou de l'origine et de destination. Pour plus d'informations spécifiques à votre situation, consultez matières dangereuses / expert des marchandises dangereuses de votre entreprise.

SECTION 15: Informations réglementaires

Législation nationale

Aucun relevé.

La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.

Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

SARA 311/312 (>0.1%): Non applicable

SARA 313 (>0.1%):

CERCLA (>0.1%): Non applicable

Inventaire - Canada - Non-Liste intérieure des substances (NDSL): Non applicable

Proposition 65 en Californie du cancerf (>0.00%):

Quartz

Proposition 65 en Californie du développement(>0.00%): Non applicable

Californie Proposition 65 de reproduction féminin (>0.00%): Non applicable

Proposition 65 en Californie mâle reproducteur (>0.00%): Non applicable

Inventaire - Australie - Inventaire des substances chimiques (AICS):

1,6-Hexanediol

Quartz

Residual oils (petroleum), solvent dewaxed

Water

Inventaire - Japon existantes et nouvelles substances chimiques(ENCS):

1,6-Hexanediol (2-240)

Quartz (1-548)

Coréenne substances chimiques existantes Inventaire: Non applicable

1,6-Hexanediol Quartz

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine:

Quartz

Inventaire Philippin des produits et substances chimiques (PICCS):

1,6-Hexanediol

Quartz

Residual oils (petroleum), solvent dewaxed Water

Taiwan Liste des substances chimiques toxiques réglementés en vertu de substances chimiques toxiques Control Act: Non applicable

EU REACH: l'annexe XVII, substances et préparations dangereuses:

Residual oils (petroleum), solvent dewaxed

Water

Inventory - Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS):

1,6-Hexanediol (211-074-0)

Quartz (238-878-4)

Residual oils (petroleum), solvent dewaxed (265-166-0)

Water (231-791-2)

UE Liste des substances chimiques notifiées(ELINCS): Non applicable

Phrases de risque Non Classé.

SECTION 16: Autres informations

Cette information a été compilée à partir de sources considérées comme fiables et exactes au mieux de LUBRICATING SPECIALTIES COMPANY connaissances. LUBRICATING SPECIALTIES COMPANY rend aucune garantie, expresse ou implicite, de MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, concernant l'exactitude de ces données ou les résultats à obtenir de l'utilisation de celui-ci. LUBRICATING SPECIALTIES COMPANY suppose aucune responsabilité pour blessure au destinataire ou troisième personnes, ou pour tout dommage à la propriété et le destinataire assume tous les risques.

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 3:

H332 Nocif par inhalation.

H373 Risque présumé de effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.